

REGLES GENERALES DE SELECTION POUR LES COMPETITIONS DU COLLECTIF SENIOR SAISON 2024-2025

- Championnats d'Europe Gênes (ITA)
- Championnats d'Europe M23 Tallin (EST)
- Championnats du Monde Tbilissi (GEO)

1. PREAMBULE GENERAL

Le présent règlement a pour objectif de fixer les règles de sélections de nos athlètes en équipe de France aux compétitions de référence (Championnats d'Europe, Championnats du Monde, Jeux Olympiques, Jeux Européens, Jeux Olympiques de la Jeunesse, Jeux mondiaux universitaires) et sera applicable jusqu'aux Jeux Olympiques de Los Angeles 2028. Il établit également les désignations et sélections des tireurs pour les épreuves dites sélectives à chaque arme .

2. COMITE DE SELECTION

Les désignations et les sélections des tireurs(ses) sont faites, à chaque arme et pour chacune des catégories d'âge Seniors, M23, M20 et M17 par :

- Le Président de la commission de l'arme
 - Le Directeur Technique National ou son représentant
 - L'Entraîneur National de l'arme
 - Le Référent de l'arme de la catégorie d'âge
 - Le Directeur des Equipes de France
-
- Le Président (ou la Présidente) de la Fédération est membre du comité de sélection avec voix consultative.¹

¹ Dans l'attente de la validation du présent Comité de sélection par l'Assemblée Générale Ordinaire organisée le 28/10/2024 suite à une proposition de modification de l'article 20.2.4 c) du Règlement intérieur par le Comité directeur en date du 24/07/2024.

3. GRILLE DES POINTS

Places	Nb Points
1 ^{er}	32
2 ^{ème}	26
3 ^{ème}	20
5 ^{ème} à 8 ^{ème}	14

9 ^{ème} à 16 ^{ème}	8
17 ^{ème} à 32 ^{ème}	4
33 ^{ème} à 64 ^{ème}	1

4.EPREUVES SELECTIVES POUR LES CHAMPIONNATS D'EUROPE / CHAMPIONNATS DU MONDE

Chaque commission définit au préalable les critères de qualification pour chaque épreuve sélective.

Epée dames	Epée hommes	Fleuret dames	Fleuret hommes	Sabre dames	Sabre hommes
CM Dubaï (UAE)	CM Berne (SUI)	CM Hong-kong (HKG)	CM Paris (FRA)	CM Plovdiv (BUL)	EN Montargis
CM Vancouver (CAN)	CM Vancouver (CAN)	GP Turin (ITA)	GP Turin (ITA)	CM Heraklion (GRE)	GP Orléans
GP Doha (QAT)	GP Doha (QAT)	CM Le Caire (EGY)	CM Le Caire (EGY)	CM Le Caire (EGY)	Chpt de France N1
CM Barcelone (ESP)	CM Heidenheim (ALL)	GP Lima (PER)	GP Lima (PER)	GP Seoul (COR)	GP Tunis (TUN)
GP Budapest (HON)	GP Budapest (HON)	CM Acapulco (MEX)	CM Acapulco (MEX)		CM Plovdiv (BUL)
CM Marrakech (MAR)	CM Marrakech (MAR)	GP Shangai (CHN)	GP Shangai (CHN)		EN Roubaix
GP Cali (COL)	CM Saint Maur des Fossés (FRA)				CM Padoue (ITA)
CM Nankin (CHN)					EN Meylan
					CM Budapest (HON)
					GP Séoul (COR)

a) CLASSEMENT SELECTIF PAR ARME

Un classement appelé « classement sélectif » sera établi, pour chacune des 6 armes, sur la base des résultats obtenus à l'occasion des épreuves sélectives listées ci-dessus.

Seront pris en compte :

Epée dames	Epée hommes	Fleuret dames	Fleuret hommes	Sabre dames	Sabre hommes
6 résultats sur 8	7 résultats sur 7	6 résultats sur 6	6 résultats sur 6	3 résultats sur 4	10 résultats sur 10

En cas d'égalité au classement, les commissions départageront les athlètes au regard des épreuves sélectives.

Voir les règles spécifiques à chaque arme en fonction des annulations ou de report de compétitions sélectives.

b) CONSTITUTION DES SELECTIONNE.E.S RETENU.E.S

La constitution des sélectionnés retenus pour participer au **championnat d'Europe** se fera comme suit :

Epée dames	Epée hommes	Fleuret dames	Fleuret hommes	Sabre dames	Sabre hommes
ED , FH , SD et FD					
le premier ou la première au classement sélectif sera automatiquement sélectionné(e) . Les 2 ^{ème} ,3 ^{ème} et 4 ^{ème} titulaires au choix du comité de sélection ainsi que R1 et R2					
EH					
Epreuve individuelle : le premier au classement sélectif sera automatiquement sélectionné . Les 2 ^{ème} ,3 ^{ème} et 4 ^{ème} titulaires au choix du comité de sélection ainsi que R1 et R2					
Epreuve par équipe : Les 4 titulaires au choix du comité de sélection ainsi que R1 et R2					
SH					
Les 4 premiers au classement sélectif (Voir règles spécifiques) R1 et R2 au choix du comité de sélection					

La constitution des sélectionnés retenus pour participer au **championnat du Monde** se fera comme suit :

Epée dames	Epée hommes	Fleuret dames	Fleuret hommes	Sabre dames	Sabre hommes
Les mêmes règles de sélection par arme que pour le championnat d'Europe					

5.CHAMPIONNATS D'EUROPE M23

Le comité de sélection désignera les escrimeur(se)s retenu(e)s pour ces championnats.

a) LES ÉPREUVES SÉLECTIVES PAR ARME

Epée dames	Epée hommes	Fleuret dames	Fleuret hommes	Sabre dames	Sabre hommes
EN Rodez Coef 0,5	EN1 Sénior Rodez Coef 1	EN Paris Coef 0,5	EN Paris Coef 1	EN Brest	EN Montargis Coef 0,5
CE U23 Colmar Coef 1,5	Colmar U23 Coef 1	CM Tunis (TUN) Coef 5	EN Bordeaux Coef 1	CM Oran (ALG)	GP Orléans (FRA) Coef 5
CM Fujairah (EAU) Cof 4	EN2 Pont-à- Mousson Coef 1	CM Busan (COR) Coef 5	CM Tunis (TUN) Coef 3	EN Montargis	GP Tunis (TUN) Coef 5
EN Soissons Coef 1	France N1 Antony Coef 1	FR Antony Coef 1	CM Takasaki (JAP) Coef 3	GP Orléans (FRA)	EN Roubaix Coef 0,5
CM Barcelone (ESP) Coef 4	EN3 Lisieux Coef 1	CM Hong- Kong Coef 5	EN Antony Coef 1,5	Fr N1 Antony	CM Plovdiv (BUL) Coef 5
CM Budapest (HON) Coef 4	France U23 Nantes Coef 1	EN Bourg la Reine Coef 0,5	CM Paris (FRA) Coef 3	GP Tunis (TUN)	CM Padoue (ITA) Coef 5
CE U23 Lausanne (SUI) Coef 1,5	CM Berne (SUI) Coef 2	GP Turin (ITA)	EN Bourg la Reine Coef 1	CM Plovdiv (BUL)	EN Meylan Coef 0,5
	CM Vancouver (CAN) Coef 2	EN Hénin- Beaumont Coef 0,5	GP Turin (ITA) Coef 3	EN Roubaix	CM Budapest (HON) Coef 5
	GP Doha (QAT) Coef 2	CM Le Caire (EGY) Coef 5	EN Henin- Beaumont Coef 1	CM Héraklion (GRE)	EN Bourges Coef 0,5
	CM Heiden- heim (ALL) Coef 2	CM Lima (PER) Coef 5	CM Le Caire (EGY) Coef 3	EN Meylan	GP Séoul (COR) Coef 5
	GP Budapest (HON) Coef 2		GP Lima (PER) Coef 3	CM Le Caire (EGY)	CM Madrid (ESP) Coef 5
	CM Marrakech (MAR) Coef 2				

B) CLASSEMENT SELECTIF PAR ARME

Un classement appelé « classement sélectif » sera établi, pour chacune des 6 armes, sur la base des résultats obtenus à l'occasion des épreuves sélectives listées ci-dessus.

Seront pris en compte :

Epée dames	Epée hommes	Fleuret dames	Fleuret hommes	Sabre dames	Sabre hommes
7 résultats sur 7	12 résultats sur 12	10 résultats sur 10	11 résultats sur 11	11 résultats sur 11	11 résultats sur 11

En cas d'égalité au classement, les commissions départageront les athlètes au regard des épreuves sélectives.

C) CONSTITUTION DES SELECTIONNE.E.S RETENU.E.S

Epée dames	Epée hommes	Fleuret dames	Fleuret hommes	Sabre dames	Sabre hommes
ED, EH, SD					
Le premier ou la première au classement sélectif sera automatiquement sélectionné(e) . 2 ^{ème} , 3 ^{ème} et 4 ^{ème} titulaires au choix du comité de sélection ainsi que R1 et R2					
FH , FD					
Les deux premier(es)s au classement sélectif seront automatiquement sélectionné(e)s . 3 ^{ème} et 4 ^{ème} titulaires ainsi que R1 et R2 au choix du comité de sélection					
SH					
Les trois premiers au classement sélectif seront automatiquement sélectionnés . Le 4 ^{ème} titulaire au choix du comité de sélection ainsi que R1 et R2					

Les stages nationaux et regroupements soumis à une feuille de route sont des sélections fédérales, ils sont donc obligatoires.

Tout manquement aux stages devra être justifié de la manière suivante :

- **En cas de blessure ou maladie, faire constater la blessure ou maladie par le médecin fédéral, ou le médecin des équipes de France jeunes.**
- **En cas d'examen scolaire ou universitaire, fournir la convocation de l'épreuve en question.**
- **En cas de force majeure personnelle (décès, maladie d'un proche etc...), prendre l'attache directement de l'entraîneur national de la catégorie.**

Tout manquement à ces obligations pourra faire l'objet d'un retrait de sélection en compétition internationale.

Les regroupements équipe de France (stages ou compétitions internationales) demeurent sous la responsabilité et l'autorité de l'encadrement fédéral.

Outre les critères de sélection, l'engagement, l'attitude, l'implication au sein du groupe France à travers les stages et compétitions seront pris en compte dans le choix commission.